

LA VIE

Les prisonniers ont connu des **expériences très différentes**, selon leur situation, mais **tous ont souffert**. La privation de liberté, la faim, une hygiène déplorable, l'insuffisance de soins, la séparation d'avec les siens, le fait de ne pas avoir de prise sur les événements, d'ignorer leur issue ont affecté les prisonniers dans leur chair et dans leur esprit.



Gamelle personnalisée (collection privée)

« Peu à peu nous perdons la notion du temps. Une plaisanterie court : les Américains plantent des arbres qui serviront à construire les bateaux qui viendront délivrer l'Europe. »
Marcel Théveniaud (Stalag XVIIA)

Les **simples soldats** sont **astreints au travail** tandis que les sous-officiers et les officiers en sont, en principe, dispensés conformément à la Convention de Genève.

Pour le Reich, dont la population masculine active est largement mobilisée dans les rangs de l'armée, les prisonniers représentent une force de travail cruciale et une **main d'œuvre bon marché**.



(Photographie Jean A. Fortier)



Tâches quotidiennes de François Lainet (collection privée)

Seule une **minorité** de prisonniers, « les **sédentaires** », sont employés dans les services du camp (tri postal, cuisines...). Les autres, détachés dans des **Kommandos** ou équipes de travail, ont l'occasion de sortir du camp (chantiers, mines, usines, fermes, boutiques...) et d'entrer **en contact avec la population allemande**. Cette dernière ne leur est pas toujours hostile.



Lexique franco-allemand rédigé par François Lainet afin de communiquer plus facilement avec ses patrons agriculteurs (collection privée)

« Le 1er mai (1941) mon père est dirigé sur une ferme, chez de très braves gens, où il restera jusqu'au 8 mai 1945. Bien logé, nourri, il mange à leur table, bien que ce soit défendu par le gouvernement allemand. »
Janine Lémonon

Au cours de sa captivité, un prisonnier connaît généralement plusieurs affectations et exerce rarement son véritable métier. Les **tâches les plus ingrates** lui sont souvent réservées.

« Mon père, charron forgeron de métier, a travaillé, en tant que prisonnier de guerre, dans la métallurgie et manipulé des produits ammoniacés. »
Camille Georges

Le **travail**, s'il n'est pas épuisant, est **plutôt bien accepté** parce qu'il permet de remplir les journées et de mettre entre parenthèses les idées noires. Certains profitent de leur emploi pour se livrer à de **petits actes de sabotage** (freinage de la cadence, vols de provisions ...).

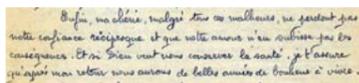
Au cours de la guerre, l'option de devenir **travailleur libre** est retenue par 20% des prisonniers français pour ses avantages (tenue civile, logement hors du camp, liberté de circulation dans un rayon limité toutefois...).

« Suite à ma transformation en travailleur civil libre, je bénéficie de gros avantages. Le 1er que j'apprécie est la correspondance libre, malheureusement le papier est presque introuvable, la nourriture sera plus forte et le logement meilleur. Bien entendu la chose principale tant attendue de tous est les permissions, il devait y avoir un départ ; il est repoussé. »
Lettre de Jean Duvernay, 19 juin 1943 (AD71, 371 1216)

DE PRISONNIER

Dans ce **quotidien monotone et difficile**, qu'est-ce qui a aidé les prisonniers à **tenir** ?

✓ La **volonté** de s'en sortir.



Lettre de Max Moran à sa femme, 10 janvier 1944 (collection privée)

✓ La **solidarité et l'amitié** entre compagnons de misère.

✓ Les **contacts** épisodiques avec les familles.

Les prisonniers ont le droit de correspondre avec l'extérieur et de recevoir des **colis** de vêtements et de nourriture.



(collection privée)

Toutefois, les autorités réglementent strictement et limitent ces échanges qu'ils soumettent à un contrôle (**censure** pour le courrier, **feuille** pour les colis). Les délais d'acheminement sont longs et tous les envois n'arrivent pas à destination.



(AD71, 371 1216)

✓ Le **soutien de l'arrière**.

Les colis de la Croix Rouge, d'organisations caritatives, des services du gouvernement français (les « colis Pétain ») et ceux, très appréciés, des familles améliorent sensiblement le quotidien des prisonniers.



Propagande de Vichy auprès des prisonniers (collection privée)

✓ Les **loisirs** pratiqués à l'occasion.

Selon le bon vouloir de leurs geôliers, les prisonniers parviennent à s'aménager quelques **moments de loisirs** et à conserver un minimum d'activités intellectuelles.



Pierre Combière à l'accordéon (collection privée)

« Un orchestre s'est formé. Les instruments ont été fournis par l'YMCA (Young Men's Christian Association) ainsi que des livres. Nous jouons aux échecs, au bridge. Il se forme aussi une troupe théâtrale.



Match de football entre officiers (AD71, PR56/169, 28/12/1940)

Comme il n'y a pas d'éléments féminins, nous sommes plusieurs affublés de robes et de perruques, à jouer des rôles de femmes. Nous interprétons Topaze, Fric-Frac... ainsi qu'une pièce Aller et Retour (écrite sur place). Le public des prisonniers apprécie. Des officiers allemands assistent à nos pièces, prêts à censurer s'il y a lieu. »
Marcel Théveniaud



Stalag VI G (collection privée)



(collection privée)

Des moments de temps libre, naît un **artisanat des prisonniers**.



(collection privée)

✓ La **foi**, pour les croyants.

✓ Les **rares nouvelles du monde** qui parviennent aux prisonniers leur permettent de se sentir moins isolés, moins coupés du monde réel.

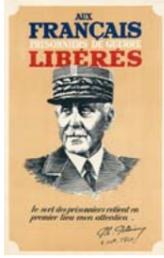
Mme Penot informe son fils grâce à des messages codés, pliés dans ses colis de manière à les confondre avec un morceau de sucre.

« Le patron a fort à faire, il n'est pas maître de ses abeilles, elles (...) s'en vont dans les bois » dit-elle, dans sa lettre du 12 avril 1943, pour évoquer les résistants des maquis.

LA FRANCE ET

Vichy et ses prisonniers

Le **Maréchal Pétain**, militaire de carrière, homme providentiel à Verdun pendant la Grande guerre, **chef de l'Etat français** depuis le 10 juillet 1940, se montre particulièrement **attentif au sort des prisonniers de guerre**.



(collection privée)

Les efforts déployés en leur faveur par le gouvernement sont largement mis en avant par la **propagande**.

Cas unique pendant la guerre, le régime de Vichy obtient un **droit de regard sur la gestion des prisonniers** français par l'intermédiaire d'un ambassadeur en poste à Berlin, Georges Scapini, et parvient à négocier des **libérations catégorielles** (prisonniers malades, blessés, anciens combattants de la guerre 1914-1918, pères de quatre enfants et plus...) bénéficiant à plus de 470 000 hommes.



Passage en gare de Chalon-sur-Saône d'un train de prisonniers rapatriés (AD71, PR56/170, 21/06/1941)

En **1942**, le système de la **Relève**, fonctionnant sur le principe de la **libération d'un prisonnier** pour l'envoi



(AD71, 8Fi 775)

en Allemagne de **trois ouvriers spécialisés**, permet de libérer plus de 90 000 autres captifs français. Cette mesure, diversement appréciée par les Français, est pour beaucoup un marché de dupes.

La population française et les prisonniers

Les familles de prisonniers, les anciens combattants de 14-18, les prisonniers évadés ou rapatriés **se mobilisent** les premiers.



Liste des membres du centre d'entraide de Montcony (AD71, 1W 446)

Facture pour les colis envoyés par le Préfet à ses employés prisonniers (AD 71, W127830)

L'**Eglise** apporte son aide spirituelle.

Les **intellectuels** collectent des livres.

Les **écoles** parrainent des prisonniers sans famille.



(AD71, 1W 444)



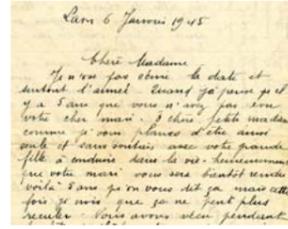
(AD71, 8Fi 1764)

Les **appels à la générosité publique** se multiplient. Dans un morne quotidien de guerre, les **manifestations** organisées en nombre **au profit des prisonniers** constituent un **divertissement** très apprécié par la population française.

SES PRISONNIERS

Les familles de prisonniers

Le prisonnier est **un père, un mari, un frère, un fils** ou encore **un gendre**, qui tenait sa place dans la famille. Il faut désormais apprendre à **vivre sans lui**, sans eux.



Lettre reçue par Mme Lardet, femme de prisonnier (AD71, 1892)

« J'ignore où tu t'abrites et si tu es toujours en ce monde. »

Lettre de Mme Penot à son fils, 11 août 1943

« Nous nous sommes battus pour vivre décemment. Maman a dû trouver du travail. Elle faisait un petit jardin. Je l'aidais de mon mieux. »

Camille Georges



(AD71, W127840)

Par la force des choses, les **femmes de prisonnier** sont investies de **nouvelles responsabilités**. Par exemple, il revient aux mères de veiller seules à la gestion du foyer ou encore aux épouses d'agriculteurs et de commerçants d'assurer la poursuite des affaires.

Maintenir le lien, à tout prix

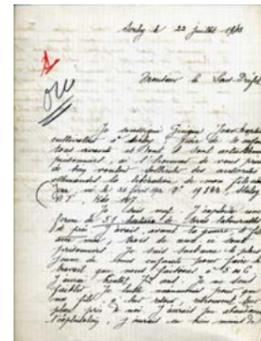
Pour soutenir et reconforter leur proche exilé, les familles mettent un soin particulier à leur **écrire** et à leur **expédier des colis** de qualité malgré un contexte de pénurie et de rationnement très contraignant.

« Nous ignorions alors à quel point ces colis étaient un sacrifice pour nos familles, elles aussi très rationnées. »

Marcel Théveniaud



(AD71, J 892)



Un père demande le rapatriement de son fils aîné (AD71, W127829)

Les libérations catégorielles négociées par Pétain font naître chez elles de grands espoirs.



Stalag VI G, à gauche : Marcel Bobin (collection privée)

En attendant l'instant de se revoir, des souvenirs, des objets et des **photographies** permettent d'**entretenir le souvenir** de l'absent et, aux plus jeunes, de faire indirectement connaissance avec des membres de leur famille.

Loi des yeux, loin du cœur

La **séparation prolongée** desserre aussi irréversiblement certains liens. Le concubinage ou l'adultère commis par ou avec une femme de prisonnier est sévèrement puni par **Vichy** (loi du 23 décembre 1942) car l'Etat se veut le garant d'une saine morale, le protecteur des familles et le **soutien infaillible des prisonniers**.